


**CALENDRIER DES OPERATIONS DE GESTION DU MOUVEMENT
INTERDEPARTEMENTAL ET DU MOUVEMENT POP DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
Rentrée scolaire 2022**

DATES	MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL	MOUVEMENT POP
Jeudi 28 octobre 2021	Publication de la note de service au BOEN	
Du jeudi 4 nov 2021 au mardi 30 nov 2021 12 h 00	Ouverture de la cellule « info mobilité » au Ministère (01-55-55-44-44)	
Jeudi 4 novembre 12 h 00		Ouverture de la saisie des candidatures dans l'application COLIBRIS
Mardi 9 novembre 2021 à 12h00	Ouverture des inscriptions au mouvement interdépartemental dans SIAM	
jeudi 18 novembre 12 h 00		Fermeture de la plateforme de candidatures COLIBRIS
Vendredi 19 novembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022		Instruction des candidatures et phase d'entretien
Mardi 30 novembre 2021 à 12 h00	Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM Fermeture du dispositif d'accueil et de conseil ministériel Ouverture de la « cellule mobilité » de la direction académique des Côtes d'Armor (02.96.75.90.22) Date limite d'envoi du formulaire de demande de bonification exceptionnelle de 800 points au titre du handicap à la DIV1D	
Mercredi 1 ^{er} décembre 2021	Envoi des confirmations de candidatures dans la boîte aux lettres I-Prof des participants	
Jusqu'au Mercredi 8 décembre 2021, date limite	Retour des confirmations de demande de changement de département avec pièces justificatives jointes à la DIV1D  Toute confirmation non retournée à la DIV1D dans les délais fixés annule la participation du candidat.	
Vendredi 7 janvier 2022		Communication des résultats aux enseignants classés en rang 1 sur les postes POP dans colibris
Lundi 10 janvier 2022		Date limite d'acceptation des postes par les candidats retenus en rang 1 dans colibris

Jeudi 13 janvier 2022		Communication des résultats aux enseignants classés en rang 2 sur les postes POP dans colibris
Lundi 17 janvier 2022		Date limite d'acceptation des postes par les candidats retenus en rang 2 dans colibris
Mardi 18 janvier 2022	Date limite de réception des demandes tardives pour RC ou modification situation familiale	
Mercredi 19 janvier 2022	Affichage des barèmes initiaux dans SIAM	
Du 19 janvier au 2 février 2022 dernier délai	Phase de demandes de rectification de barèmes	
Jeudi 20 janvier 2022		Communication des résultats aux enseignants classés en rang 3 sur les postes POP dans colibris
Lundi 24 janvier 2022		Date limite d'acceptation des postes par les candidats retenus en rang 3 dans colibris
Lundi 7 février 2022	Affichage des barèmes définitifs arrêtés par l'IA-DASEN dans SIAM	
Jeudi 10 février 2022	Date limite de réception, à la DIV1D, des demandes d'annulation de participation	
A partir du mardi 1^{er} mars 2022	Envoi par SMS du résultat de la demande de mutation aux candidats ayant communiqué leur numéro de téléphone portable. Affichage des résultats sur SIAM et dans les boîtes aux lettres I-Prof.	



A l'issue des résultats, participation obligatoire aux mouvements départementaux des candidats qui auront obtenu leur mutation (hors mouvement POP).